

**PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire** du Conseil municipal de la Ville de New Richmond tenue en la salle 214 de l'hôtel de ville, **le mardi, 24 mai 2016 à compter de 19 h.**

À laquelle sont présents :

Monsieur Éric Dubé, maire  
Monsieur François Bujold, conseiller  
Madame Geneviève Braconnier, conseillère  
Monsieur Jean Cormier, conseiller  
Monsieur René Leblanc, conseiller  
Monsieur Jean-Pierre Querry, conseiller  
Monsieur Jacques Rivière, conseiller

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur Éric Dubé.

Sont également présents :

Monsieur Stéphane Cyr, directeur général  
Madame Céline LeBlanc, greffière

**ADMINISTRATION**

**141-05-16 CORPORATION DES JEUX DES 50 ANS ET PLUS GASPÉSIE-LES ÎLES – VILLE HÔTESSE POUR LA 13<sup>E</sup> ÉDITION**

**Considérant** la demande reçue de la Corporation des Jeux des 50 ans et plus Gaspésie-Les Îles afin que la Ville de New Richmond pose sa candidature pour devenir la ville hôtesse afin d'accueillir la 13<sup>e</sup> édition des Jeux;

**Considérant que** la Ville de New Richmond est un milieu engagé, proactif, rassembleur et central pour la région de la Baie-des-Chaleurs;

**Considérant que** la Ville de New Richmond a été l'hôtesse en 2010 de la 7<sup>e</sup> édition de cesdits jeux;

**Considérant que** la Ville souhaite favoriser ces Jeux qui ont un grand impact pour tous les aînés de la région;

**Considérant** les nombreuses retombées économiques pour la Ville ainsi que pour la région;

**Considérant que** la Ville possède plusieurs infrastructures, incluant une piscine nouvellement rénovée, pouvant ainsi accommoder gratuitement les diverses activités liées à de tels jeux;

**Considérant que** la Ville, si sa candidature est retenue, souhaite s'adjoindre les services de plusieurs bénévoles, entre autres les membres du Club des 50 ans et plus de New Richmond, et ce, afin de former un comité organisateur local pour l'organisation de l'événement;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur François Bujold

**APPUYÉ DE :** Monsieur René Leblanc  
et unanimement résolu :

**Que** la Ville de New Richmond donne son appui au Club des 50 ans et plus de New Richmond concernant sa candidature auprès de Génér'Action50+ pour présenter les Jeux des 50 ans et plus à New Richmond en 2017;

**Que** la Ville de New Richmond s'engage à signer un protocole d'entente avec les Jeux des 50 ans et plus et le Club des 50 ans et plus si nécessaire;

**Que** la Ville de New Richmond s'engage à nommer, par résolution, une personne responsable pour être en collaboration étroite avec les Jeux des 50 ans et plus;

**Que** la Ville de New Richmond s'engage à fournir gratuitement ses équipements culturels, de loisirs et de sports ainsi que les salles et les informations sur ces équipements et ces salles dans la mesure du possible;

**Que** la Ville de New Richmond s'engage à rendre disponible l'Aréna une semaine avant l'événement pour permettre la décoration et la préparation du banquet;

**Que** la Ville de New Richmond s'engage à fournir le vin d'honneur pour le cocktail du banquet;

**Que** la Ville de New Richmond s'engage à fournir des documents promotionnels pour les participants;

**Que** la Ville de New Richmond s'engage à fournir, sur demande, une liste des lieux d'hébergement et de restauration sur son territoire;

**Que** la Ville de New Richmond s'engage à contribuer financièrement pour un montant à être déterminé par le Conseil municipal et à la hauteur des moyens de la municipalité à la Corporation des Jeux des 50 ans et plus pour aider le financement de l'événement;

#### **ADOPTÉE**

#### **142-05-16 APPEL D'OFFRES - PLANS ET DEVIS - RÉFECTION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE**

**Considérant** l'appel d'offres sur invitation de services professionnels se terminant le 20 mai 2016 pour la préparation de plans et devis pour les travaux de réfection du Centre communautaire Adrien-Gauvreau;

**Considérant** la réception de trois (3) soumissions et les résultats obtenus suite à la pondération desdites soumissions par les membres du comité de sélection :

<b>Rang</b>	<b>Soumissionnaire</b>	<b>Montant Tx. incl.</b>	<b>Note finale</b>
1	Consortium Goulet LeBel +Day	48 232,01 \$	27,78
2	Pierre Bourdages architecte	49 554,22 \$	25,93
3	Atelier A2E - Atelier d'architecture Elodie Effantin	75 435,10 \$	16,77

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Geneviève Braconnier

**APPUYÉ DE :** Monsieur Jean Cormier

et unanimement résolu :

**D'accepter** l'offre déposée par la firme Consortium Goulet LeBel + Day au montant de quarante-huit-mille deux cent trente-deux dollars et un cent (48 232,01 \$), celle-ci ayant obtenu la plus haute note finale des résultats de pondération, et ce, tel que précisé lors de l'appel d'offres de services professionnels. Le maire et la greffière sont autorisés à signer tous les documents pertinents à cet effet. Le tout est conditionnel à l'approbation du règlement d'emprunt par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

**143-05-16 RÈGLEMENT 1008-16 AUTORISANT DES TRAVAUX DE RÉFECTION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE ADRIEN-GAUVREAU ET DÉCRÉTANT UN EMPRUNT AFIN DE DÉFRAYER DES HONORAIRES PROFESSIONNELS – ADOPTION**

**Considérant que** le Conseil prend en compte le règlement autorisant des travaux de réfection du Centre communautaire Adrien-Gauvreau et décrétant un emprunt afin de défrayer des honoraires professionnels, portant le numéro 1008-16;

**Considérant que** tous les membres du Conseil déclarent l'avoir reçu dans le délai imparti par la Loi, l'avoir lu et renoncent conséquemment à sa lecture;

**Considérant que** le maire mentionne l'objet du règlement, sa portée ainsi que son application;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Jean-Pierre Querry

**APPUYÉ DE :** Monsieur Jacques Rivière  
et unanimement résolu :

**D'adopter** le règlement autorisant des travaux de réfection du Centre communautaire Adrien-Gauvreau et décrétant un emprunt afin de défrayer des honoraires professionnels de 51 661 \$, remboursable en 5 ans, lequel est identifié sous le numéro 1008-16.

**ADOPTÉE**

**CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la clôture de l'assemblée, il est 20 h 08.

Président

Secrétaire

Éric Dubé, maire

Céline LeBlanc, greffière